



OFFICIEL TABLE DE MARQUE

Les officiels de table sont les garants du bon déroulement de la rencontre d'un point de vue administratif. Ils sont une aide permanente aux juges arbitres qui officient. Ils organisent la gestion du temps et du score (chronométreur) et la gestion de la FDME et de la GDME (secrétaire). Ils interviennent en compétition quel que soit le niveau de jeu.

Obligatoire pour les clubs nationaux

Public concerné :

Tous publics : professionnel ou bénévole.

ARBITRE

DIRIGEANT

Pré-requis :

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus
- être licencié à la FFHB tout au long de sa formation

Programme :

- Aide aux juges arbitres
- Contrôle de la zone de changement
- Contrôle du temps de jeu
- Gestion des temps morts d'équipe
- Gestion et contrôle de la FDME

Coût et financement de la formation :

- Gratuit



Dates et lieux des 4 sessions :

12 septembre 2020 - 9h/12h (en fonction des inscriptions)

14 septembre 2020 - 19h/22h (en fonction des inscriptions)

19 septembre 2020 - 9h/12h à Rennes

21 septembre 2020 - 19h/22h à Landerneau



CONTACTS :

Yann LE MOINE

Responsable arbitrage

5300000.YLEMOINE@ffhandball.net

06.70.02.74.51

Marie QUEGUINER

Administratif ITFE

5300000.MFQUEGUINER@ffhandball.net

02.99.31.33.88